LE TRIBVN FRANCOIS,

OV

TRES-HVMBLE REMONstrance faite à la Royne par son peuple.

1611.

LE TRIBVN FRANCOIS, OV

Tres-humble Remonstrance faicte à la Royne par son peuple.

MADAME,

C'est auec des regrets incroyables que le ressentiment de nos maux presens & l'aprehēsion de ceux qui nous menacent, font que les larmes aux yeux, & les genoux en terre, Nous osons presenter à vostre Majesté ces tres-humbles & plaintiues Remonstrances. Nous aimerions beaucoup mieux que ce fussent des Actions de graces. Mais MADAME, à fin qu'elles ne vous soiēt pas ennuyeuses nous ne vous les ferons pas longues, & sans parler que de ce qui nous touche. Nous vous dirons seulement que l'extréme desplaisir que nous auons vniuersellement receu d'auoir veu ces iours passez l'authorité de vostre Parlement gourmandée, pour s'estre dignement acquité de son deuoir en la condemnation de deux égallement detestables liures, dont deux Iesuites sont les auteurs, qu'a

la verité nous ne pouuons iuger de là, ſinon des ſiniſtres augures de noſtre ruïne cõmune, ſi nous ne la preuenõs. Si eſt-ce pourtant, MADAME, que c'eſt ce Parlement qui a touſiours eſté l'auguſte Majeſté de nos Roys, le pacifique moyenneur entr'eux & nous, leurs tres humbles ſubiets, le ſage moderateur de nos ſur-charges & le iuſte puniſſeur de nos inſolences quãd il nous eſt aduenu d'en commettre : C'eſt ſon authorité qui a authoriſé le démariage de noſtre feu bon Roy & approuué le voſtre auecques luy. Qui incontinent apres le damnable coup en ſa perſonne ſacrée n'a rien eu de plus recommandé que de vous mettre au meſme temps le Septre de noſtre ſouueraine Monarchie entre les mains, pour nous deffendre, non ſeulement des ennemis eſtrangers, mais des domeſtiques, qui ſont d'autant plus à craindre qu'ils ſont couuerts d'hypocriſie. Et cepẽdant, MADAME, c'eſt de ce Parlemẽt, de ce lict de Iuſtice, dont on corrige, dont on cenſure, dont on meſpriſe les Arreſts, ains les oracles, auec auſſi peu de raiſon que de Iuſtice, & à voſtre ſceu, & à voſtre veu, & vous l'endurez, vous le ſouffrez, vous le commandez, ô mal ſans remede! Ce Par-

lement trauaille tant qu'il peut à maintenir voſtre Royauté, voſtre authorité, à la deffendre, à nous garder, & nous conſeruer vos bons & fidelles ſubiets, & il ſemble que vous ne le trouuiez pas bon, en ruïnant en vne heure toute ſon vtile, ains inutile deuotion à voſtre ſeruice. Mais à qui en eſt le dommage, Madame, ſinon à vous la premiere, & conſequemment ſur nous puis apres? Car pourrions nous preuoir les malheurs qui s'en enſuiuent ſans gemir? voſtre mal n'eſt il pas le noſtre, Madame, & le noſtre ne doit-il pas eſtre le voſtre? On nous veut detraquer de noſtre deuoir, on y applique le remede, & vous en oſtez l'appareil. Nous penſeriez-vous ſi dénaturez que nous n'aimions mieux ſouffrir toutes ſortes de maux en vous ſeruant fidellemẽt, que de nous voir la proye de ceux qui ne cherchent que voſtre ruyne & la noſtre ſous l'apparence de pieté? O ames inſenſibles qui ne ſeroient trauerſees de toutes les plus cuiſantes douleurs en la crainte ſeulement de tels ennemis? Car qui plus que nous y a de l'intereſt? Nous qui portõs l'honneur par tout le monde d'aimer naturellement nos ſouuerains. Ne pourrons nous pas donques, Mada-

me, au moins dire maintenant à voſtre Majeſté ce qui nous en ſemble? Ce Parlement n'a-il pas eu raiſon de condamner ignominieuſement vn liure d'vn Ieſuite, qui approuue, qui louë, qui enſeigne le parricide des Roys en la perſonne d'vn des noſtres? N'auons nous pas que trop triſtement experimenté la conſequence de ceſte maudite doctrine? les effets ne vous en font ils pas encores reſſentir des élancemens en voſtre ame? A quoy donc bonne ceſte modification ſur ce iuridique Arreſt, ſinon pour faire eſclorre le liure de cet autre Ieſuite Cardinal Bellarmin où il met en doute, où il diſcourt, où il diſpute de la ſouueraineté des Empires, pour mordre ſur le noſtre, s'il peut auoir les dents aſſez fortes? Ne ſçait-il pas mieux qu'il n'eſcrit, que le noſtre ne releue que de Dieu & de l'eſpée ſans exception quelconque? N'eſçait il pas que ce ſont les Roys nos predeceſſeurs qui ont donné ce priuilege aux Papes de faire les Empereurs, au lieu que auparauant c'eſtoient les Empereurs qui faiſoient les Papes? En veut-il pas introduire la couſtumes aux Royaumes? pour veriffier ce qui eſt eſcrit au 17. chapitre de l'Apocalypſe, verſet dixhuictieſ-

Mariana.

Cet arreſt eſt du iour

Charlemagne.

me. *Et la femme que tu as veuë est la grande Cité, qui a son regne sur les Roys de la terre.* C'est ainsi que l'on nous taste, que l'on nous sonde, Madame, On vous a veuë fléchir trop indulgemment aux peurs paniques que l'on vous faisoit sur ce premier arrest : la nouuelle en est incontinant courruë à Rome aux oreilles d'vn Cardinal Iesuite, qui bon mesnager du temps & de l'occasion n'a pas negligé de mettre incontinant la main à la plume, pour sous pretexte de Religion intimider vostre ame pieuse, & par ce moyen sapper plus facilement les fondemens de nostre souueraineté. A qui donc, Madame, à qui donc mieux qu'à ce Parlement, cet Asile de nostre liberté Chrestienne & Gallicane d'y remedier par son second Arrest, où on ne le peut accuser ny condamner que de trop de modestie & de retenuë ? A quoy donc bonnes ces criailleries, ces fureurs, ces menaces du Nonce : Aquoy bon l'acquiescement à icelles ? En vn autre temps, ne l'eust-on pas plustost faict sortir de vostre cabinet par la fenestre. Du temps de nostre feu bon Roy vostre Espoux, eust-on osé ainsi parler, ainsi escrire: Aquoy donc bõne l'autre modification

ſur cet Arreſt:la ſurceance de ſon execution, de ſa publication, ne ſont ce pas autant de trophées contre ſon equité? S'il n'eſt iuridique,que n'a-on cõdamné, que ne puniſt-on ceux qui l'ont donné comme perturbateurs du repos public: Aueuglez que nous ſommes, ſi nous ne voyons que l'on en triomphe à noſtre preiudice & à noſtre honte: Qu'eſt-ce autre choſe ſurſeoir l'executiõ d'vn Arreſt qui condamne vn meſchant liure, ſinon en flétriſſant la ſainꝺteté d'iceluy approuuer ce qu'il cõdamne, & donner la victoire ouuerte à nos ennemis qu'ils n'oſoient cercher qu'en cachette. Nous entendõs icy les raiſons pour leſquelles on vous a fait trouuer bon ces procedures, Madame, On ne veut pas faſcher ſa Sainꝺteté qui peut beaucoup, ce dit-on, pour le bien, ou la ruyne de nos affaires: Ioint qu'il eſt touſiours plus ſeant d'eſtre bien que mal auec l'Egliſe: voyla en ſomme tout ce qui s'en peut dire; beau bandeau certes, pour nous fermer les yeux à fin d'attẽdre le coup mortel auec moins d'eſpouuantement. C'eſt bien fait à la verité (& nous le deſirons) de ne faſcher perſonne & d'eſtre bien auec tout le monde, mais quant à ce bien eſtre, s'il

nous

eſt plus prejudiciable, qui doute qu'il ne vaille mieux eſlire ſon cõtraire? Si ſa Sain-ctété ne craint pas de nous faſcher en ſouffrant, en maintenant la publication de tels liures, n'oſerons nous parer à ſes coups en les condamnant iuſtement? On dit, Il faut patienter que le temps amene vne autre ſaiſon, qu'on ſ'en pourra plus hautement plaindre: Mais ceſte patience, n'eſt ce point le mal meſme que nous crai gnons? Ne voyons-nous pas deſ-ja que l'impunité d'vn mal a eſté comme la permiſſion d'vn autre? Et cependãt que nous attẽdrons, que nous ſurceoirons, n'eſt-ce pas donner lieu à ces doctrines impies, pour ſ'emparer des ames de ceux qui les receuroient comme venans du ſein de l'Egliſe? Mais on craint, Et quoy? Qu'en dépitant ſa ſainctété il des-vniſſe ſous main nos alliances. Si ſa ſainctété eſt vrayemẽt ſaincte, elle eſt auſſi charitable(*La Charité ne ſe courrouce pas aisément, elle eſt benigne, elle n'eſt point enuieuſe, elle n'a point d'inſolence, elle ne s'enfle point, elle ne ſe porte point deshonneſtement, elle ne cherche point ſes profits, elle n'eſt point dépiteuſe, elle ne penſe point à mal.*) Ainſi, que deuons nous donc craindre? Mais que ne deuons nous pas plu-

ſtoſt bien eſperer de ſa ſainćteté, & de ſa charité? qui comme qualitez iointes à vn bon Paſteur, nous deffendra pluſtoſt de la gueulle & des pattes du Loup que de nous y engager. Et autrement ſe peut-il meſler de nos affaires ſans ſoubçon? ſans nous en défier? ſans nous en garder? Nous meſlons-nous des ſiennes autrement que pour le gratifier? Que ſi nos ſoubçōs ſont ſans ſujet, qu'y a-il donc plus à craindre? Si. Quoy donc? Qu'auec les clefs de S. Pierre, il prēne l'eſpee de S. Paul, ou que comme vn autre Salmonee il nous lance ſes foudres, ô timidité! Nous reſſemblōs aux petits enfans, & aux foibles eſprits, auſquels à force de conter qu'il reuient des ames des treſpaſſez, il ſ'en forment en l'imagination, & puis aſſeurent eux meſmes en auoir veu: Mais comme pour remede on leur enſeigne de faire le ſigne de la Croix pour chaſſer ces illuſions, Ainſi Madame prenez ſeulemēt voſtre Sceptre en la main, & faites-en ſigne à ceux qui nous voudroient eſpouuanter, & vous verrez incontinent diſparoiſtre ces phantoſmes qu'on nous repreſente. Que ſi ſa ſainćteté vouloit paſſer pardeſſus toutes ſortes de reſpećts & de deuoirs: Ne dou-

tez point, Madame, que Dieu ne mette au cœur de noſtre Roy, au moins ceſte reſolution de luy mander, Sçaches ta folie, Il y a encores des Princes du Sang qui mettroient pluſtoſt ſes bulles au feu, que d'endurer vn affront eſtre fait à leur Prince, à leur Roy, & le noſtre. Il ſe trouuerra encore quelque Nogaret qui luy iroit dõner l'eſpouuante à luy meſmes iuſques dans ſon cabinet, dont il ne ſortiroit que pour aller au tombeau. Ne croyez pas, Madame, que nous ayons tous degeneré, Mais aſſeurez vous pluſtoſt que nous ſerons touſiours auſſi preſts que iamais de repaſſer les monts, pour maintenir vos droicts, & les noſtres. Mais ne vaut-il pas mieux laiſſer là les Ieſuites pour ce qu'ils ſont, en les gratifiant, qu'à leur occaſion nous embrouïller en ces confuſions, en vne ſaiſon ſi mal propre? Ouy, s'ils ſe pouuoient contenir dans les bornes de leur deuoir: Mais, Madame, tenez pour maxime infaillible, qu'eſtre Ieſuite & bon François, ce ſont qualitez incompatibles. Ce ſont lignes pararelles qui ne ſe rencontrent iamais. Ne doutez point, Madame, qu'ils n'eſpient iuſques à la moindre de vos actions, & qu'ils n'en facent leur pro-

ſit: Ils obſeruent vos apprehenſions,& de nos foibleſſes, ils en font leurs forces,de noſtre ſilẽce,leur bruit, de noſtre reſpect, leur vanité, & de noſtre humilité leur orgueil: bref, de noſtre douceur leur amertume. Ce ſont chenilles, araignes venimeuſes qui conuertiſſent en poiſon,en alconit, le doux ſuc des belles fleurs dont les ſages auettes font le miel. En ſomme les vouloir auoir par douceur, c'eſt fomẽter, c'eſt nourrir leur inſolence. Le feu Roy noſtre bon Seigneur & Maiſtre,Prince ſage & auiſé, auquel rien ne manquoit que d'eſtre trop Bon, trop Clement à ces impies, n'y a-il pas perdu ſa dẽt,ſon cœur, & ſa vie?N'a-il pas eſchauffé dans ſon ſein le ſerpent qui l'a picqué à mort? O douleur! nous en pouuõs-nous ſouuenir ſans ſanglotter! Nos indulgences ne les ferõt ils pas encore crier victoire dans les plus honorables chaires, dans les Egliſes Metropolitaines des meilleures villes de voſtre Royaume? Là ſous le mãteau de ſainctete, ne preſcheront-ils point leur intereſt? Ne viſeront ils point à leur but? Par Ambages de Pions, de Roys, par paroles generales à double intelligence, dont les confeſſions ſuiuantes donneront l'inter-

pretation à leur auãtage, aux ames qu'ils y trouueront disposees ? Et à celles ausquelles ils trouueront tant soit peu de resistance, ne recommanderont-ils pas passionnémẽt le seruice deu à Dieu, au Roy, & à l'Estat. Pour ainsi en laisser passer (cõme dit le Prouerbe) entre deux vertes vne meure? Par ces moyens ne tascheront-ils pas de mettre la meilleure partie de vostre Royaume en combustion auec l'autre? Et sous ces aparences religieuses n'est ce pas trouué artificieusement le secret d'Animer, d'Alterer, & des-vnir les volontez de vos sujets? à fin que se ttouuans cõtraires ils s'entre-choquent, pour apres faire mieux leurs affaires de nos desordres, & nous pescher tous plus follement en l'eau trouble: Ne sçauez-vous pas, Madame, comme dés maintenant ils y trauaillent? Et nous dormirons à nos aïses, sans vous representer ces façons de faire. Nous ne le pouuous faire : Mais quand toutes ces raisons nous manqueroient, pour les auoir en detestation, en abomination, pour les desirer plutost aux topinambous que parmy nous, les exemples des meilleures Republiques, ne nous doiuent elles pas estre autant de leçons pou

en faire noſtre profit ? N'ont-elles pas cogneu, n'ont-elles pas iugé que pour viure en paix & ſans crainte en vn Eſtat, il n'y falloit point de Ieſuites? Ne les ont-ils pas iuſtement condamnez, chaſſez des terres de leurs obeïſſances, cõme infidelles couteaux à deux tranchans ? Et de fait, où ces gens ont-ils demeuré ſans ſe faire cognoiſtre ce qu'ils ſont ? ſans ſe faire aymer & hayr preſques en vn meſme temps? Que ſi en quelques lieux ils ſont biẽ voulus, bien receus : Sçachons que c'eſt pour n'auoir pas encor eu le moyen d'y planter les trofées de leur perfidie, dont ils attendront patiemment les occaſions, en s'eſtabliſſans cependant d'autant plus auantageuſement, que c'eſt ſous le ſpecieux pretexte de Pieté & de Religon, & d'inſtruire nos enfans en ces ſainčts exercices : Mais gardons nous, mes amis, qu'ils nous en facent des Chaſtels, &c. Voila, Madame, les iuſtes ſujets de nos apprehenſions : Nous ne nous amuſerons point à vous diſcourir plus ſpecialement leurs autres meſchancetez, tant generalles que particulieres, dõt vne partie vous ont eſté ces iours paſſez aſſez repreſentées. Nous n'y voulons ioindre que nos gemiſſemens du peu de

cõte que l'on en a tenu, & de la main forte que l'on leur a donnee pour oser publier vne apologie en leur faueur plausible en apparence : Mais qui en effet n'est que fard d'Espagne, dont le lustre ne peut pas longuement durer. C'est vne piece faite de plusieurs pieces de raport, où rien n'est espargné que la verité, qui en descouurira le masque aux yeux de toute l'Europe. Cependant, Madame, nous suppliõs tres-humblement vostre Majesté de trouuer bonnes nos tres-humbles Remonstrances, d'y auiser sainement auec vostre bon Conseil, selon l'intention de tous vos bõs & fidelles sujets, à la gloire de Dieu, à vostre contentement, & au bien & repos de l'Estat : Et sur tout, Madame, nous vous recommandons le soin de nostre Roy vostre Fils, le gage tant precieux de nostre feu Bon Roy & Maistre. Ayez l'œil, s'il vous plaist, de nous le conseruer & son Estat, contre les hipocrisies de nos ennemis couuerts. A peine de nous en respondre deuant Dieu. Et ainsi nous vous asseurons de ne manquer iamais de nostre costé à nostre deuoir enuers vos Majestez, lesquelles nous prions Dieu de tout nostre cœur de garder de toutes conspira-

tions, vous faire longuement & heureuse-ment Regner sur nous, en toute paix, prosperité & santé. Amen.